



## Etude ergonomique en vue de l'aménagement de poste d'un travailleur en situation de handicap

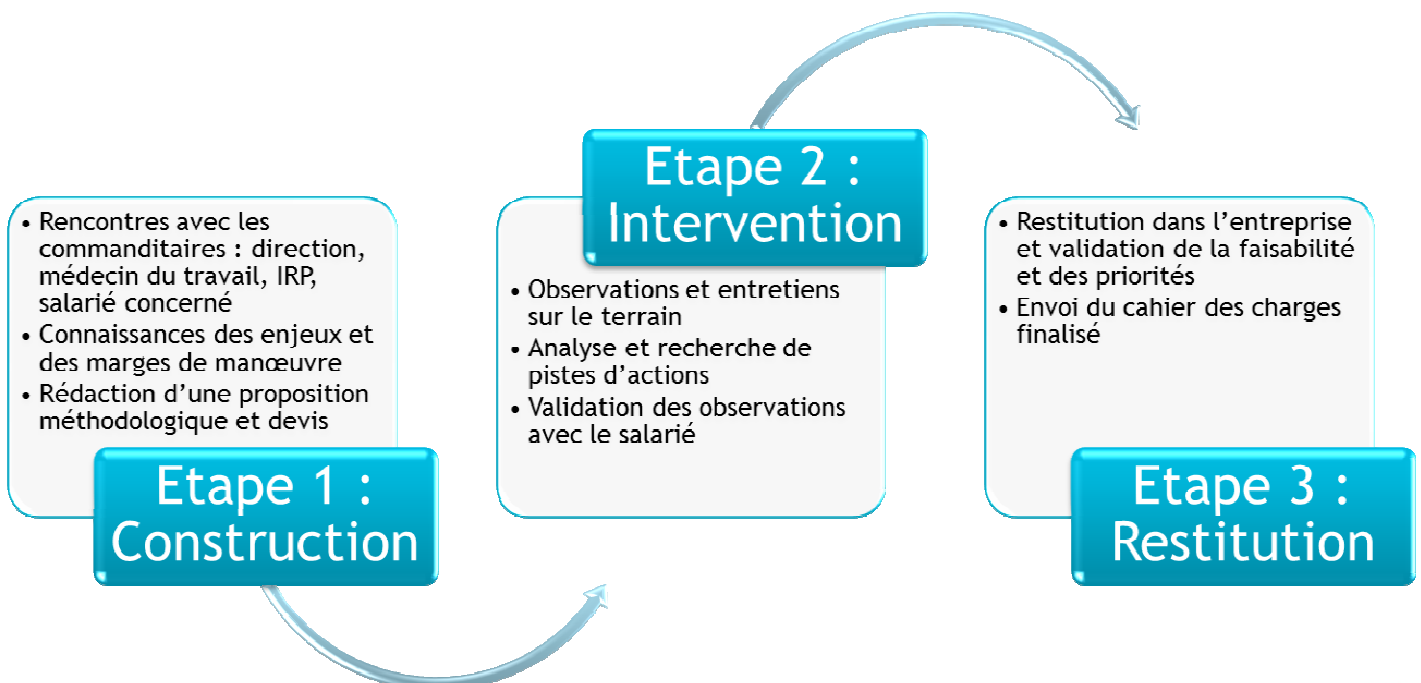
L'entreprise est sous accord Agefiph et dispose de sa propre commission handicap, et un salarié est titulaire de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur handicapé (RQTH).

La demande porte sur l'aménagement de poste du salarié pour permettre l'insertion et/ou le maintien dans l'emploi.



L'intervention d'un ergonomiste de l'ASTI vise à :

- ⇒ Repérer les écarts entre les contraintes du poste existant et les restrictions définies par le médecin du travail.
- ⇒ Identifier les phases d'activité les plus contraignantes, les moyens de compensation mis en œuvre et leurs effets.
- ⇒ Etablir un cahier des charges pour l'aménagement de poste.



Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 [www.ast-i.org](http://www.ast-i.org)

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31